

L'Écho de la Tour

Bulletin d'information d'Ambleny

N°84



3ème trimestre 2026

Sommaire

Edito	2
Informations municipales	3 - 4
Des Amblenois à l'honneur	5 - 6 - 7
Les associations	8
En 3 mots ...	9
Les écoles	10
Tribune libre	11
Travaux et aménagements	12 - 13
Histoire locale	14 - 15

Agenda

Journées du patrimoine

samedi 19 septembre de 10h à 12h -14h à 17h

dimanche 20 septembre de 10h à 12h -14h à 17h

Désherbage du cimetière

samedi 19 septembre de 9h30 à 17h

dimanche 27 septembre de 9h30 à 17h

Marché artisanal

dimanche 11 octobre de 9h à 13h

dimanche 8 novembre de 9h à 13h

dimanche 13 décembre de 9h à 13h

Soirée moules-frites

samedi 17 octobre à 20h

Armistice de la 1ère guerre mondiale

mercredi 11 novembre à 10h

Rallye classic Tour de l'Aisne

samedi 7 novembre

Festival du rire

samedi 14 novembre à 20h30

dimanche 15 novembre à 17h30

Bus Aisne actifs

mardi 17 novembre de 14h à 16h

Le Beaujolais nouveau arrive

jeudi 19 novembre à 20h

Marché de Noël

dimanche 29 novembre de 10h à 18h

Déjeuner des aînés

dimanche 20 décembre à partir de 12h30

Voeux du maire

samedi 9 janvier à 18h

L'Écho de la Tour

Directeur de la publication et de la rédaction : Philippe Lefèvre, Mairie d'Ambleny - **Conception et rédaction :** Mairie d'Ambleny, CMA, les écoles **Crédits photographiques :** Mairie d'Ambleny, CMA, le Comité d'animation, les écoles - **Contact :** 03 23 74 20 19 - secretariat@amblenymairie.fr - <http://www.ambleny.fr/> - **Impression :** COM'uneMARQ' POTEAU Stéphan - 06 26 63 09 03 - comunemarq@gmail.com. Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC®.

Page de couverture

Le calvaire du cimetière restauré par le chantier d'insertion de la CCRV

Edito



Chères habitantes,
Chers habitants,

Cela fait maintenant six mois que j'ai l'honneur d'exercer la fonction de Maire de notre belle commune.

Dès le début, j'ai voulu placer mon mandat sous le

signe de l'action et de la proximité.

Grâce à un travail collectif, nous avons déjà beaucoup accompli.

Plusieurs axes de voirie ont été rénovés améliorant la sécurité et le confort de nos déplacements. Très prochainement notre signalétique routière sera renforcée afin de faciliter les déplacements de chacun.

Je suis fier que des projets soient en cours, tel que la vidéoprotection et l'enfouissement des lignes électriques aériennes au Rollet. Ces aménagements contribueront à améliorer la sécurité, tout en valorisant notre cadre de vie.

J'ai également été amené à prendre la décision difficile de fermer temporairement les écoles pendant les fortes chaleurs pour protéger nos enfants. Je sais à quel point cela a perturbé votre quotidien, et je vous remercie de votre compréhension. Soyez assurés que nous travaillons déjà sur des projets ambitieux pour nos écoles.

Je tiens aussi à vous informer que nous avons complètement réorganisé le service administratif de la mairie. Cette restructuration vise à améliorer votre accueil et réduire le délai de réponse et simplifier vos démarches.

Je suis ravi du chemin parcouru et du travail accompli.

Avec vous, nous regardons l'avenir de notre commune avec confiance et ambition. Continuons ensemble, car je suis persuadé que notre avenir sera fort et dynamique.

Et maintenant, en route ensemble vers de nouvelles aventures avec un brin de courage et une pincée de bonne humeur.

Je vous souhaite à tous un magnifique automne rempli de couleurs, de projets et de belles rencontres.

Avec toute ma détermination.

Philippe Lefèvre
Maire d'Ambleny

Infos municipales

Les changements parmi les élus

Mercredi 17 juin, le tribunal administratif d'Amiens a annulé l'élection d'Aurélié Touzet en qualité de conseillère municipale et a proclamé François-Xavier Deal élu conseiller municipal.

Jeudi 16 juillet, après la démission de Nicolas Fricoteaux, Pierre-Jean Verzelen, conseiller départemental du canton de Marle, a été élu président du département de l'Aisne.

Canicule : les élus mobilisés

Les épisodes de forte chaleur concernent l'ensemble de la population même si certaines personnes sont plus fragiles que d'autres.

Monsieur le maire a pris la décision de fermer les écoles temporairement. Aujourd'hui, la municipalité travaille à la recherche de solutions pour limiter la chaleur dans les classes et le réfectoire.

A la demande du maire et sous l'impulsion de son président, la commission sociale est allée rencontrer certains de nos aînés à leur domicile pour connaître leurs éventuels besoins et leur assurer que les élus restent à leur disposition.

Afin de mieux accompagner les personnes les plus fragiles lors des prochains épisodes de forte chaleur, la municipalité invite les personnes concernées à s'inscrire sur le registre dédié. Cette inscription peut également être effectuée par un proche, un membre de la famille, un voisin ou un ami. Ce registre permettra à la commission sociale d'organiser, si besoin, des appels ou des visites à domicile adaptés à chaque situation.

Carnet

Ils ont vu le jour

Rozenn Gossmann Fouilloy née mercredi 15 juillet

Axel Flucher né mercredi 22 juillet

Ils se sont dit « oui »

Guillaume Philippon et Ana Escudero Camacho, samedi 23 mai

Damien Flandrin et Astrid Cléroy, samedi 30 mai

Quentin Drouet et Chloé Lecaux, vendredi 12 juin

Romain Da Silva Maia et Amélie Parent, samedi 27 juin

Jonathan Casez et Emma Chauvin, samedi 1er août

Yoann Robert et Laura Sigolo, samedi 11 juillet

Premier budget participatif

Qu'est-ce que c'est ?

Le budget participatif donne à chaque Amblenois la possibilité de proposer, de discuter et de choisir des projets concrets financés par une partie du budget de la commune.

Qui peut participer ?

Les Amblenois âgés de 18 ans et plus pourront présenter leurs projets qui seront étudiés par le conseil municipal afin d'en vérifier leur réalisation. Puis, tous les habitants sans limite d'âge pourront participer au vote qui sélectionnera un projet.

Quelles sont les modalités ?

Le montant de l'enveloppe, le calendrier, les conditions de participation et le dossier de candidature seront communiqués dès l'adoption du montant affecté par la municipalité.

Préparez dès maintenant vos idées !

Qu'il s'agisse d'un aménagement, d'un équipement ou d'une initiative permettant d'améliorer la qualité de vie à Ambleny, votre participation sera essentielle pour faire vivre ce premier budget participatif.

La rentrée des classes

Les grandes vacances sont finies ! 42 élèves de maternelle ont retrouvé leurs professeurs, prêts pour une nouvelle année ... Du côté du primaire, ce sont 68 élèves qui ont retrouvé leurs professeurs dont deux nouvelles enseignantes : nous leur souhaitons la bienvenue !

Nous avons hâte de découvrir ce que cette joyeuse équipe va préparer tout au long de l'année ! Projets, découvertes, réussites, idées originales et belles surprises...

BUREAU 02

TOUT POUR LE BUREAU PRÈS DE CHEZ VOUS



Mobiliers et
Fournitures de bureau



Vente de photocopieurs et
d'imprimantes

1 Avenue Gustave Eiffel
02400 Château-Thierry
Tel : 03.23.83.53.99
chateau@bureau02.com

Zone C^{ial}, rue des Moines
02200 Villeneuve St Germain
Tel : 03.23.73.43.59
contact@bureau02.com

Déjeuner des aînés

Samedi 20 décembre à partir de 12h30, monsieur le maire et le conseil municipal invitent les habitants âgés de 62 ans et plus ainsi que leur conjoint pour fêter Noël à l'occasion d'un déjeuner qui aura lieu à la salle Vigne Catherine.

Une invitation personnelle sera prochainement envoyée aux habitants concernés.

Bus Aisne actifs

Le département a initié un nouveau service de proximité permettant l'accompagnement personnalisé pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi.

Vous êtes à la recherche d'un stage, d'un apprentissage, d'une formation ou d'un emploi.

Vous êtes un employeur à la recherche de candidats ou souhaitez des informations sur les dispositifs d'aides existants.

Venez place de l'église, mardi 17 novembre de 14h à 17h pour découvrir et bénéficier de ce service gratuit, ouvert à tous, avec ou sans rendez-vous.



Le Département encourage le retour à l'emploi

LE BUS AISNE ACTIFS

UN SERVICE ITINÉRANT* POUR VOUS ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

EMPLOI - FORMATION - INSERTION - CRÉATION DE CV - PRÉPARATION À UN ENTRETIEN...

Gratuit - ouvert à tous - avec ou sans rendez-vous

SCANNEZ-MOI POUR RETROUVER LES DATES DE PASSAGE DU BUS DANS VOTRE COMMUNE



SERVICE DÉPARTEMENTAL ITINÉRANT OUVERT À TOUS Téléphone : 03 23 24 89 00 www.aisne-actifs.com

Cofinancé par l'Union européenne



Cimetière d'Ambleny

Le cimetière est un lieu de mémoire et de recueillement auquel nous sommes tous profondément attachés. Cet été, le calvaire ainsi que l'entrée de la rue du Pont Cheminet ont été restaurés par le chantier d'insertion de la CCRV, contribuant ainsi à la mise en valeur de ce lieu.

Afin de poursuivre cet embellissement, la **municipalité vous invite à participer au désherbage des allées du cimetière samedi 19 septembre et dimanche 27 septembre, de 9h30 à 17h.**

Que vous soyez présents une heure, une demi-journée ou toute la journée, votre aide sera précieuse. Munissez-vous simplement de vos outils de désherbage et de votre pique-nique si vous voulez déjeuner sur place.



Quelques règles à respecter pour le bon vivre ensemble

Les premières feuilles tombent, les matins se font plus frais et les premières gelées approchent. L'automne s'installe doucement dans nos rues et nos chemins, ramenant avec lui ses défis habituels : feuilles glissantes, ruissellements, boue tenace, givre traître et neige.

Notre commune est belle parce que chacun y met du sien. C'est pourquoi nous souhaitons vous rappeler l'importance d'entretenir l'espace devant votre domicile pour le bien de tous et en particulier pour nos voisins, les piétons et les personnes à mobilité réduite.

Un pas de porte négligé, c'est bien plus qu'une question d'esthétique. A Ambleny, où les trottoirs sont parfois étroits, un accès encombré ou glissant peut rapidement devenir un véritable danger.

Rappelons que l'entretien de l'espace public devant votre parcelle est une obligation légale. En cas d'accident lié à une négligence avérée, votre responsabilité peut être engagée. Entretenir son « pas de porte », c'est donc aussi se protéger soi-même.

Et si vous en avez la possibilité, n'hésitez pas à donner un coup de main à un voisin âgé ou isolé. Ce geste de solidarité, tout simple, est dans l'esprit de notre village.

Ensemble, prenons soin d'Ambleny comme Ambleny prend soin de nous. Un village propre, sécurisé et accueillant, c'est le reflet de la fierté de chacun d'entre nous.

La municipalité vous remercie pour votre engagement au quotidien.

Des Amblenois à l'honneur

La Charte Qualité CMA « Engagement » remise à Monika Sz Couture !

Nouvelle étape pour la démarche qualité dans la Communauté de communes Retz-en-Valois, avec la mise à l'honneur de Monika Szarmach à la tête de Monika Sz Couture installée à Ambleny.

Styliste et couturière passionnée, Monika Szarmach accompagne ses clients dans leurs projets de couture, de retouches et de créations sur mesure. Robes de mariée, tenues de cérémonie, transformations de vêtements ou encore ajustements personnalisés : son savoir-faire met la qualité, l'écoute et la personnalisation au cœur de chaque réalisation.

La remise de la Charte Qualité « Engagement » de la Chambre des métiers de l'artisanat (CMA) vient saluer son engagement dans une démarche d'amélioration continue : qualité de l'accueil, conseil, organisation, professionnalisme et satisfaction client.



Cette distinction lui a été remise en présence d'Alexandre de Montesquiou, président de la CCRV, Grégory Rodrigues, conseiller municipal de Villers-Cotterêts, délégué au commerce, à l'artisanat et à la vie économique, Geneviève Orioux de La Porte, première adjointe à la mairie d'Ambleny, José Fauchaux, président Aisne de la CMA, Élisabeth Clobourse, conseillère régionale du Sud de l'Aisne, Jérôme Pasquier, artisan élu CMA, et Anne-Sophie Fontaine, directrice territoriale de la CMA Hauts-de-France.

Toutes nos félicitations à Monika Szarmach pour cette belle reconnaissance, qui valorise son exigence, sa créativité et son engagement au service de la qualité artisanale !

Une retraite bien méritée

Pierre Lafaux est un visage bien connu du village. Depuis trois ans, il arpente les rues de la commune en tant qu'employé communal, mettant son savoir-faire et sa bonne humeur au service des habitants.

Originaire de Noyon, il s'est orienté vers une formation d'électricien. En 1979, il réalise un bel exploit sportif en gravissant le Mont Blanc, un souvenir marquant de son parcours personnel. Deux ans plus tard, en 1981, il effectue son service militaire à la base aérienne d'Épinoy, près de Cambrai.

En 1983, il s'installe à Soissons pour intégrer l'entreprise Cosson-Dupont, où il exercera jusqu'à sa fermeture. Il poursuit ensuite son parcours professionnel à la Communauté de communes Retz-en-Valois avant de rejoindre, en 2023, les services techniques de la commune d'Ambleny.

Aujourd'hui, l'heure de la retraite a sonné. Au nom de la municipalité, nous remercions chaleureusement Pierre pour son engagement, son professionnalisme, sa disponibilité et sa bonne humeur, qui ont été très appréciés par tous.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, riche en projets, en découvertes et en bons moments auprès de ses proches.



Julien Serain, copilote amblenois

À 38 ans, Julien Serain, habitant d'Ambleny, nourrit depuis toujours une passion pour le sport automobile. « J'ai été contaminé quand j'étais gamin », confie-t-il avec le sourire.

Depuis six ans, il occupe le rôle de copilote aux côtés de Sébastien Lafleur. Ensemble, ils évoluent au volant de leur Case Kawasaki dans les courses de voitures tout-terrain, en catégorie deux roues motrices.



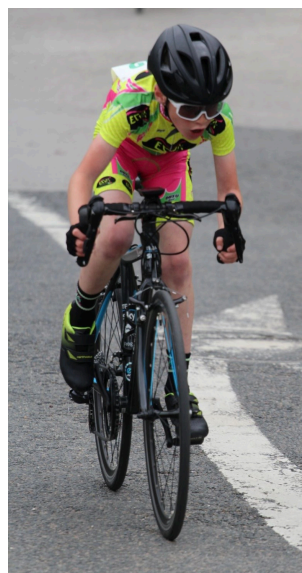
Le duo participe au championnat de France, une compétition qui compte onze épreuves, parmi lesquelles figure le Rallye Jean de La Fontaine. Grâce à leur troisième place obtenue au final à Soissons, Julien Serain et Sébastien Lafleur occupent désormais la troisième marche du podium au classement général du championnat de France.

La prochaine étape de leur saison les conduira à Royan, où ils tenteront de conserver leur place dans le Top 10 du championnat.

Le sport automobile local avait déjà été mis à l'honneur en 2024 avec Antoine Bauchet, devenu champion de France en SSV en tant que copilote.

Jérémy Wattigny, un jeune champion

Licencié à l'ECVA, Jérémy Wattigny à seulement 8 ans s'est brillamment illustré cette saison en décrochant le titre de champion de l'Aisne et de champion des Hauts-de-France sur route et en cyclo-cross dans la catégorie U9.



Une belle récompense pour ce jeune sportif passionné, qui enfourche son vélo depuis l'âge de cinq ans et demi. Cette passion lui a été transmise par ses parents, eux-mêmes pratiquants, qui l'accompagnent au quotidien dans son parcours. Ses premières courses, il les a d'ailleurs disputées à Ambleny, là où tout a commencé.

S'il pratique le cyclisme avec tant d'enthousiasme, c'est le cyclo-cross qui a sa préférence. Il apprécie particulièrement cette discipline exigeante car très technique.

Derrière chaque victoire se cache aussi une véritable équipe familiale. Son père assure le rôle de mécanicien tandis que sa mère assure la logistique des compétitions. Quant à ses plus fidèles supporters, ce sont sans hésiter ses grands-parents et toute sa famille.

Après cette magnifique saison, une nouvelle étape l'attend : il rejoindra prochainement la catégorie U11, avec, sans nul doute, la même motivation et la même envie de gagner.



Votre histoire, notre fierté

Particulier
partagez
votre parcours remarquable

Contactez
la mairie

Professionnel
partagez
l'histoire de votre savoir-faire

Quand Ambleny devient un plateau de cinéma...

Peut-être avez-vous déjà été témoin d'un tournage dans les rues d'Ambleny ? Si c'est le cas, il y a de fortes chances qu'il soit l'œuvre d'Honoré Bérenger Perut.

Originaire de la commune où il a passé toute son enfance et sa jeunesse, Honoré transforme régulièrement les paysages d'Ambleny en véritables décors de cinéma. Une manière, pour lui, de revenir à ses racines tout en donnant vie à son imaginaire.

Depuis son plus jeune âge, le cinéma est une évidence. Se déguiser, inventer des scénarios dignes d'Indiana Jones et embarquer ses proches dans ses aventures faisaient déjà partie de son quotidien. « Je m'échappais d'un carcan, j'avais envie de vivre comme dans les films », confie-t-il.

Après un baccalauréat obtenu à Soissons avec les spécialités arts plastiques et histoire-géopolitique, il effectue un service civique au Café Saint Médard à Soissons. Cette expérience lui permet de découvrir les coulisses du métier de technicien avant d'intégrer le Conservatoire libre du cinéma français à Paris, où il se forme au métier d'assistant réalisateur.

Reçue chez sa grand-mère, Honoré me raconte avec beaucoup de reconnaissance combien sa famille a été essentielle dans son parcours. Sans elle, nombre de ses courts-métrages n'auraient sans doute jamais vu le jour.

A Ambleny, le décor est tout trouvé : les rues, les maisons et les paysages de son enfance deviennent naturellement ses plateaux de tournage. Le premier matériel ? Le caméscope de sa mère. Les acteurs et figurants ? Les habitants du village, toujours prêts à participer à ses projets. Les costumes ? Il sont imaginés ou prêtés par des amis. L'intendance ? Elle est assurée avec enthousiasme et générosité par sa grand-mère, qui se prête volontiers au jeu.

L'un des tournants de son parcours survient lorsque sa mère découvre sur les réseaux sociaux le *Projet Moteur*, un concours récompensant le meilleur court-métrage consacré à une personne ayant inspiré un futur réalisateur. Honoré décide de concourir et choisit naturellement son grand-père comme personnage principal.



Son film remporte le premier prix et lui ouvre les portes du prestigieux Festival de Cannes pendant trois jours.

Une expérience inoubliable : découvrir l'univers du cinéma, rencontrer des professionnels, gravir les marches du Palais des Festivals... Pourtant, Honoré garde les pieds sur terre. Les paillettes, dit-il en souriant, sont restées à Cannes.

Ce qu'il retient surtout, c'est une autre aventure, beaucoup plus humaine. En février dernier, Honoré a animé un atelier au Village d'Enfants et d'Adolescents à Villabé. Il a accompagné des enfants et de jeunes adultes dans la réalisation d'un court-métrage intitulé *Les Escargots*.

Voir leurs yeux s'illuminer au fil du projet, les voir se prêter au jeu et découvrir les différentes facettes d'un tournage, puis les accompagner au Grand Rex à Paris pour découvrir leur film sur grand écran, restera pour lui l'un de ses plus beaux souvenirs.

Pour Honoré, cette expérience dépasse largement le simple exercice cinématographique. Il s'agit de permettre à ces artistes en herbe, dont certains ont connu des parcours de vie difficiles, de s'exprimer, d'imaginer, de jouer, de créer et surtout de prendre part à une aventure collective.

Avec une touche de tendresse, Honoré m'apprend que *Les Escargots* trouve son origine dans les souvenirs d'enfance de sa mère, qui lui racontait les courses d'escargots qu'elle organisait lorsqu'elle était enfant à Ambleny. Une histoire simple et pleine d'affection, née dans le village où Honoré a lui-même grandi.

Diplômé assistant réalisateur depuis le mois de juin, Honoré ne manque pas de projets. Nul doute que sa filmographie continuera de s'enrichir dans les années à venir.

Au moment de prendre congé, il me confie une phrase qui résume parfaitement son état d'esprit : « Il ne faut jamais oublier d'où l'on vient, ni les valeurs que nous transmet notre famille. »



Honoré et son papy



Les escargots

Clarisse Beaufort, cavalière émérite



Lors des championnats des Hauts-de-France organisés au Touquet, Clarisse Beaufort, qui côtoie notre école élémentaire en CE2, a réalisé, en compagnie de son poney Campéon, une belle performance puisqu'elle est championne des Hauts-de-France en poney 3 catégorie C. Bravo à notre petite championne locale.

Des noces de diamant

Marylène et Christian Cornez ont fêté le 1^{er} août leurs 60 ans de mariage à la mairie d'Ambleny.

« Souhaitez-vous prolonger vos vœux de mariage ».

« Oui, madame ! Je reprends un CDD de 10 ans ! On va continuer ! »

« Ben, j'ai pas le choix ! Ça fait 60 ans que je le traîne ».



Bouger, créer, partager

Association Vicoise de Gymnastique Volontaire

Inscription auprès de madame Bénédicte Grisot

Tél : 06 60 91 74 33

ACS Foot Vic sur Aisne

Inscription auprès de monsieur Christophe Lambert au stade de Montigny Lengrain le mercredi après-midi en septembre

Tél : 06 10 24 03 73

Entente Cycliste Vallée de l'Aisne (ECVA)

Inscription auprès de monsieur Xavier Michel

Tél : 03 44 42 16 21 - 06 13 35 09 10

Mail : xa.ecva@hotmail.fr

Le Gymnaste Cotterézien

Inscription auprès de madame Ginette Colin

Tél : 06 82 94 37 74

Association cantonale Loisirs et Culture (théâtre)

Inscription auprès de monsieur Maxime Mercier

Tél : 07 72 44 92 60

Association culture et sports de la vallée de l'Aisne (badminton)

Inscription auprès de madame Danielle Robache

Tél : 07 62 88 30 05

Association Western Country Show d'Ambleny

Inscription auprès madame Elisabeth Godard

Tél : 06 76 74 02 80

Association Judo Club Cuffies

Inscription auprès de monsieur Stéphane Vallée

Tél : 06 82 65 20 43

Association Récréa Quilt (patchwork, broderie, tricot, crochet, couture)

Inscription auprès de madame Françoise Mouchet

Tél : 07 89 69 30 25

Association des Aînés d'Ambleny

Inscription le jeudi de 14h à 17h, salle des associations

Les Amis de la Bibliothèque

Inscription sur place le mercredi de 10h30 à 12h et le samedi de 11h à 12h

MEUBLES - DRESSINGS - CUISINES - SALONS - LITERIES - DÉCOS



Meubles Vinc-Créations

OUVERT du
mardi au samedi
de 10h à 12h et de 14h à 19h



10 rue de Quillette 02290 AMBLENY • 03 23 74 20 15 - 06 16 52 82 23



meubles-vinc-creations.fr



Vinc-Créations

En 3 mots ...

Concerts

L'église d'Ambleny a été le théâtre de deux magnifiques concerts.

Le Kennemer Consort, orchestre à cordes néerlandais a offert au public un voyage musical à travers les siècles en interprétant des œuvres de Henry Purcell, Gabriel Fauré, Edward Elgar, Karl Jenkins et bien d'autres compositeurs.

Quelques semaines plus tard, le festival Jazz'N Ambleny a pris le relais avec la chanteuse Fleurine, accompagnée du pianiste Baptiste Trotignon, d'Hermine Deurloo à l'harmonica chromatique, de Marius Beets à la basse et de Louis Moutin à la batterie. Ensemble, ils ont offert un concert salué par un public conquis.

Evènements festifs



Salon du livre



La 4^e édition du salon du livre a réuni 35 exposants, dont deux maisons d'édition, offrant aux visiteurs un large choix d'ouvrages pour tous les goûts.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés. Ils ont laissé libre cours à leur créativité en confectionnant de jolis marque-pages ou des origamis qu'ils ont eu le plaisir d'offrir à l'occasion de la fête des mères. Ils ont également profité des talents de Po-Line, la maquilleuse du salon, qui a transformé leurs visages avec beaucoup de créativité et de dextérité, pour leur plus grand bonheur.

Randonnée cycliste du souvenir

Dimanche 21 juin, malgré les températures élevées de nombreux passionnés de vélo se sont retrouvés pour participer à une randonnée cycliste organisée par ECVA.

Les randonneurs se sont élancés suivant leur choix sur l'un des trois circuits proposés 20 kms, 50 kms, 70 kms, parcours adaptés à tous confirmés ou amateurs.

3306 Kms ont été parcourus par les 63 participants.

Grâce à une organisation efficace et au travail des bénévoles, la manifestation s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Après la remise des coupes aux différents vainqueurs, un repas partagé était programmé.

Une édition réussie qui donne l'envie d'une nouvelle programmation l'année prochaine.



Les écoles

Séjour à Merlieux

Les quatre classes de l'école élémentaire ont eu la chance de partir quatre jours à Merlieux. Du CP au CM2, les élèves ont participé à de nombreuses activités autour de la découverte de la nature et du patrimoine local.

Au programme : observation de la faune et de la flore de l'étang, ateliers cuisine, découverte des arbres, des paysages et bien d'autres expériences enrichissantes.

Ce séjour, à la fois éducatif et convivial, a permis aux enfants de vivre de beaux moments de partage et d'apprentissage.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet, et tout particulièrement à la municipalité ainsi qu'à l'APE pour leur précieuse participation financière.



A l'intention des CM2

La fin de l'année scolaire est arrivée avec le départ des élèves de CM2 vers le collège.

Les Graines d'Amblenois et la municipalité leur ont souhaité tous leurs vœux de réussite pour cette nouvelle aventure.

Un grand merci aux enseignants qui, avec bienveillance, ont accompagné ces enfants tout au long de ces années de primaire en leur transmettant des connaissances, des valeurs et le goût d'apprendre.

Et, vous, les enfants, un immense bravo ! Merci pour l'attention que vous avez témoignée à vos enseignants. Emportez avec vous votre «boîte à outils» remplie de savoirs, de curiosité, de confiance et de valeurs : elle vous sera précieuse pour relever les défis qui vous attendent au collège.

Bon vent !



9, rue Porte Crouy - 02200 SOISSONS

Tél. 03 23 59 57 70 -

Email : contact@ok-carrelages.fr

www.ok-carrelage.fr / [facebook.com/okcarrelages](https://www.facebook.com/okcarrelages)

CARRELAGE - SANITAIRE

Tribune libre

Ambleny, Cap sur l'avenir

La liste "Ambleny, Cap sur l'avenir" ne souhaite pas publier de tribune libre pour ce trimestre.

NOUVEAU CHEZ VOUS !



Opti'Domicile
Opticien à domicile
Tranquillité sans vous déplacer

 DÉPLACEMENT GRATUIT* Nous venons chez vous	 + DE 300 MONTURES Pour tous les styles, tous les âges	 CONTRÔLE DE LA VUE* Un bilan précis, en toute simplicité
 PRISE EN CHARGE 100% SANTÉ Des solutions adaptées, sans reste à charge	 VERRIER CERTIFIÉ ORIGINE FRANCE GARANTIE Qualité et savoir-faire français	 CRÉNEAUX FLEXIBLES Sur la pause déjeuner, avant ou après vos horaires d'ouverture

 **06.30.51.31.80** |  **contact@optidomicile.fr**

* sous conditions



Travaux et aménagements

Construire une extension, installer un abri de jardin, remplacer des fenêtres, remplacer une clôture ou encore rénover une façade ; ces nombreux travaux sont soumis à la réglementation d'urbanisme. Avant de vous lancer dans votre projet, quelques démarches sont indispensables pour éviter toute mauvaise surprise.

La mairie, votre premier interlocuteur

La compétence de l'urbanisme est exercée par la Communauté de communes de Retz-en-Valois. Toutefois, la mairie demeure le point d'entrée privilégié pour vous informer des règles applicables à votre projet et vous accompagner dans la constitution de votre dossier.

Quelle autorisation pour vos travaux ?

De nombreux projets sont concernés par les démarches d'urbanisme, notamment :

- la construction d'une maison individuelle
- la création d'une extension ou d'un garage
- l'installation d'un abri de jardin ou d'une piscine
- la modification d'une toiture ou d'une façade

- le remplacement de fenêtres modifiant l'aspect extérieur du bâtiment
- l'installation de panneaux photovoltaïques
- certains travaux de clôture ou d'aménagement extérieur.

En cas de doute, il est vivement recommandé de prendre contact avec la mairie avant de signer un devis ou de commencer des travaux.

Des conseils gratuits pour préparer votre projet

Afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches, plusieurs organismes proposent des conseils gratuits.

Le **Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)** peut vous aider à concevoir votre projet et à l'intégrer harmonieusement dans son environnement.

Si votre bien se situe à proximité d'un monument historique ou dans un secteur protégé, l'**architecte des bâtiments de France** peut également vous conseiller avant le dépôt de votre dossier.

Le **Pôle aménagement du territoire** de la Communauté de communes de Retz-en-Valois reçoit également le public sur rendez-vous.

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS : LES DIFFÉRENTES AUTORISATIONS



* Sauf en périmètre d'un monument historique ou site patrimonial remarquable

** Sauf en zones A ou N (agricole ou naturelle) (se rapprocher du pôle ADT)

*** Sauf délibération contraire de la commune (se rapprocher de la commune ou du pôle ADT)



Attention, même en l'absence de formalités administratives, vous devez respecter les réglementations en vigueur sur la parcelle, notamment le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le Plan de Prévention des Risques Inondation et Coulées de Boue, etc.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Pôle Aménagement du Territoire !

Où déposer votre dossier ?

Une fois votre dossier constitué, vous pouvez le déposer directement à la mairie ou effectuer votre démarche en ligne via le service numérique de la CCRV.

Dans tous les cas, un récépissé vous sera remis afin d'attester de l'enregistrement de votre demande.

Quels sont les délais d'instruction ?

Les délais d'instruction varient selon le type d'autorisation demandée :

- Déclaration préalable : 1 mois
- Permis de construire pour une maison individuelle : 2 mois
- Permis de démolir : 2 mois
- Autorisation préalable : 2 mois
- Permis d'aménager : 3 mois
- Permis de construire : 3 mois
- Autorisation de travaux : 5 mois

Ces délais s'appliquent à un dossier complet et peuvent être prolongés dans certains cas prévus par la réglementation.

Avant, pendant et après les travaux

Les travaux ne peuvent débuter qu'après l'obtention de l'autorisation nécessaire.

Dès le commencement du chantier, l'autorisation accordée doit être affichée de manière visible depuis la voie publique pendant toute la durée des travaux.

Les travaux réalisés doivent être strictement conformes au dossier validé.

Une fois le chantier achevé, une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DACT) doit être adressée à la mairie.

Dans quel cas un architecte est-il obligatoire ?

Le recours à un architecte est notamment obligatoire :

- pour les demandes déposées par une personne morale
- lorsque la surface de plancher dépasse 150 m²
- lorsque l'extension porte la surface totale du bâtiment au-delà de 150 m²
- dans certains cas d'agrandissement de bâtiments déjà supérieur à 150 m²

Attention aux travaux non déclarés

Réaliser des travaux sans l'autorisation requise ou qui ne respectent pas l'autorisation accordée expose l'habitant à des sanctions administratives et pénales. Dans certains cas, la remise en état des lieux peut être exigée.

Le bon réflexe

Avant tout projet, même modeste, prenez contact avec la mairie. Quelques renseignements préalables peuvent vous faire gagner du temps, sécuriser votre projet et éviter des démarches supplémentaires.

Liens utiles

La page de l'urbanisme du service public



Retrouver
les types de déclaration



Télécharger
les formulaires



Le géoportail de l'urbanisme du service public



Localiser
votre parcelle



Connaître
ses prescriptions



Connaître
ses servitudes



Télécharger
les données géographiques



Les services d'urbanisme de la CCRV



Connaître
les contacts pour une aide



Consulter
le PLU



Consulter
la cartographie d'Ambleny



Déposer
votre dossier en ligne



Le secrétariat de la mairie d'Ambleny



Obtenir
des conseils préalables



Déposer
votre dossier papier



Suivre
l'avancée de votre dossier



Histoire locale

D'un excès à l'autre

Au début du XIXe siècle les processions, missions et autres cérémonies religieuses étaient monnaie courante. Pourtant, si elles étaient suivies par la majorité de la population, elles étaient aussi l'occasion de conflits avec les anticléricaux. C'est dans ce contexte qu'au printemps 1901 une mission organisée à Ambleny provoque la fureur du journal anticlérical le Démocrate du Soissonnais :

14 avril : « *Encore les missions. On nous annonce qu'une mission est organisée avec le concours d'un père jésuite de Reims, en violation de la loi. Nous signalons le fait à l'administration préfectorale, chargée de veiller au respect de la légalité. Il est admissible que des moines bravent l'autorité civile. La mission doit être interdite, et nous espérons qu'elle le sera.* »

17 avril « *La mission va-t-elle se faire en violation de la loi ?... Il est inconcevable que le gouvernement n'ait pas encore réagi. La « défense républicaine » ne peut laisser les moines braver la légalité.* »

5 mai. « *C'est égal, il est triste de constater que le gouvernement laisse se poursuivre l'œuvre cléricale, alors qu'elle se fait au mépris de la légalité.* »

Malgré cette campagne de presse, la mission a lieu. Son déroulement est l'occasion pour le journal de dénoncer des incidents qu'il qualifie de révoltant : *Violation de la liberté de conscience*, écrit Le Démocrate. « *La mission du jésuite Mallebracq a été la cause d'une révoltante violation de la liberté de conscience. Les ouvrières de la fabrique de fleurs ont été contrainte par leur patronne (c'était mon arrière grand-mère !) de suivre la procession, d'aller à confesse, de suivre la procession, pour faire plaisir au ... qui traite la commune en pays conquis. Et dire que nous sommes en république !* »

Mais un autre incident donne l'occasion au Le Démocrate d'accroître sa fureur. Durant la procession, le père missionnaire qui surveille les enfants qui font partie de la cérémonie, voyant des troubles et des coups échangés, sans perdre son temps à parlementer, administre une gifle au perturbateur, le jeune Taquoy, le repousse en dehors des rangs. Celui-ci va immédiatement rapporter la chose à son père qui paraît attendre l'événement à quelques mètres de là. M. Taquoy entend le récit de son fils et s'empresse d'aller apostropher le missionnaire qui ne répond pas. Le lendemain, il lui envoie une sommation d'avoir à lui donner des explications. Nouveau silence du missionnaire. Le 9 mai, dernier jour de la mission, Taquoy revient à la charge, semblant toujours attendre

des excuses. Il montre une lettre de Crochet, rédacteur au Démocrate qui lui conseille de poursuivre l'affaire devant la justice. Il parle même d'une interpellation que le député pourrait adresser au ministre sur ce sujet ! Loin de se démonter, le Père se moque de Taquoy et soutient avoir agi pour la défense des enfants confiés à ses soins. Les choses auraient pu en rester là, mais Taquoy, harcelé par le journal, envoie une lettre au Procureur de la république. Le 6 juin, vers 9 heures du soir, les gendarmes de Vic-sur-Aisne viennent faire une enquête. Ils entendent de nombreuses personnes dont les récits sont contradictoires.

Le 24 juillet, le Père est condamné, par défaut, par le tribunal de Vic-sur-Aisne, à 6 francs d'amende plus les frais soit 20 francs en tout. Le Démocrate trouve évidemment la sanction trop faible et ironise en écrivant que des gens « *bien pensants* » vont sans doute payer l'amende. C'est effectivement ce qui se produit. Une souscription organisée parmi les habitants d'Ambleny rapporte 35 francs qui sont envoyés au Père. Mais celui se jugeant responsable de ses actes envoie la somme à la caisse du groupe parlementaire l'Action libérale en vue des élections législatives de 1902. En même temps, il adresse une lettre à M. Taquoy pour le remercier de lui avoir donné l'occasion de faire cette bonne œuvre.

L'abbé Letombe, curé d'Ambleny, est très satisfait du dénouement de cette affaire qui, selon lui, pourrait bien changer la majorité à l'Assemblée, ce qui lui fait écrire dans son bulletin paroissial :

« *On sait, que d'une part, que le comité d'Action libérale n'est pas précisément favorable au ministère actuel ; d'autre part qu'une petite cause produit quelquefois de grands effets, qu'il suffit d'une voix pour changer la majorité de la chambre ; donc le contrecoup de la gifle peut renverser le ministère.* »



La croix de la mission lors de son inauguration, elle se trouvait à l'angle de la route du Soulier

Journées européennes du patrimoine



Un événement du
ministère de la Culture

Journées européennes
du patrimoine

19—20 sept. 2026

© Jean Leblanc

Pour la 43^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine, qui se déroulera les 19 et 20 septembre prochains, deux thèmes seront mis à l'honneur :

« Patrimoine de la photographie » et « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer ».

Dans cette perspective, vous pourrez admirer autour de l'église, une exposition photographique « Regards sur un territoire vivant » mettant en lumière les sites emblématiques et les acteurs locaux qui font vivre le patrimoine de la région de Villers-Cotterêts et de Soissons.

Ce sera aussi l'occasion de porter un nouveau regard sur le village en redécouvrant son histoire, son patrimoine, ses légendes, ...

Des livres et ouvrages consacrés à l'histoire et au patrimoine d'Ambleny seront également proposés aux visiteurs, afin de prolonger cette découverte et d'en apprendre davantage sur le riche passé du village.

Un nouveau Guide du routard Le Soissonnais Valois

LE SOISSONNAIS VALOIS
Soissons, Villers-Cotterêts

LE ROUTARD

NOUVEAUTÉ!

**LE GUIDE DU ROUTARD
SOISSONNAIS VALOIS**

Disponible dans les boutiques
de l'Office de tourisme
à Soissons et à Villers-Cotterêts

Le Routard

Le Guide du Routard Soissonnais-Valois a été officiellement lancé vendredi 5 juin à la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts. L'événement s'est déroulé en présence de plusieurs personnalités, parmi lesquelles Philippe Gloaguen, cofondateur du Guide du Routard, référence du voyage depuis 1973.

À travers plus de 100 pages, cette nouvelle édition invite les lecteurs à découvrir les richesses du territoire Soissonnais-Valois, au cœur des Hauts-de-France. De Soissons à Villers-Cotterêts, l'ouvrage met en lumière un patrimoine exceptionnel où se mêlent histoire royale, mémoire des conflits, espaces naturels préservés et activités de plein air au fil de l'eau.

Fidèle à l'esprit du Routard, le guide propose également une sélection de bonnes adresses, de conseils pratiques et de bons plans pour permettre aux visiteurs de vivre une expérience authentique au plus près du territoire.

KEWOS ROMAIN BARREDA LÉA CREVON KENNY MARTINEAU MATHIEU SCHALK MARIE DESROLES
DENIS MARECHAL JOVANY



FESTIVAL DU Rictus D'AMBLENY

4^{ème}
ÉDITION

SAMEDI 14 NOVEMBRE : SPECTACLE À 20H30
OUVERTURE DES PORTES 19H
DIMANCHE 15 NOVEMBRE : SPECTACLE À 17H30
OUVERTURE DES PORTES 16H30

INFOS

📍 SALLE DE LA VIGNE CATHERINE,
7 RUE DU STADE, 02290 AMBLENY
📧 contact@rictusprod.com
☎ 06 32 02 36 48

18€
PASS
2 JOURS 30€
étudiants/handicapés

1€ billet reversé au secours
catholique de la vallée de l'Aisne



PRÉSENTÉ PAR
LAURENT ARNOULT
& CHARLES PERUT

RESTAURATION SUR PLACE
BILLETTERIE : WEEZEVENT